

Projet 7 : Promotion des produits dérivés de l'arachide dans la Commune de Covè

i- Justification

Autrefois, le pays Agonlin était un des plus grands producteurs d'arachide du Bénin. Les femmes de cette région se sont très tôt spécialisées dans la transformation de l'arachide en huile et en galettes. Les femmes de Covè plus particulièrement ont acquis une certaine notoriété dans ce domaine. Sur le marché national, l'huile d'arachide d'Agonlin est recherchée pour sa qualité organoleptique, nutritionnelle et son originalité. Elle est facilement identifiable par sa couleur, son odeur et sa consistance. Cependant, de nos jours, elle fait l'objet d'une sévère concurrence sur les marchés à cause de l'abondance des huiles végétales et surtout des huiles de graine de coton. Pour sauver ce label d'huile d'arachide d'Agonlin, il s'avère indispensable de certifier ce produit, de le conditionner et d'en faire un marketing professionnalisé.

Egalement, la plupart des transformatrices n'ont aucune formation sur les nouvelles techniques de stockage et de conservation des produits agricoles ou des produits dérivés. Cette non maîtrise de ces nouvelles techniques de stockage et de conservation amène ces transformatrices à prêter flanc aux critiques les plus acerbes dont la présence de l'aflatoxine dans les dérivés. La certification de l'huile d'Agonlin dans les conditions requises s'avère nécessaire pour redonner confiance aux nombreux consommateurs et à relancer l'économie locale.

ii- Analyse des acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences probables	Rôles/Responsabilités
Les (GF) ou femmes transformatrices d'arachide / celles qui stockent / et commercialisent les produits dérivés d'arachide	- Connaissance des nouvelles techniques de stockage et de conservation - Vente des produits dérivés sur le marché national et international	- Non application des notions de la formation - Insuffisance de marketing	Contribution financière - Application du contenu de la formation - Honnêteté et respect scrupuleux des règles sur la qualité des produits
Les producteurs	Vente facile des produits agricoles	- Réduction de la production - Mauvais séchage	Augmentation de la production en arachide de qualité
Le Conseil Communal	Augmentation de la vente des produits dérivés de l'arachide dans la Commune	Réticence pour la réalisation du projet	Sensibilisation des femmes transformatrices pour la formation
Commerçantes	Produits conditionnés encore recherchés même au-delà des frontières	Ne peuvent plus mélanger à des huiles bon marché	Achat d'huiles et marketing convaincant auprès des consommateurs - Accord avec les transformatrices pour un écoulement optimal
Consommateurs	Produits sains, francs	Peuvent reculer devant l'incidence sur le prix	
Prestataires	Revenus et emplois - Images de marque auréolées.	Capacité d'innovation indispensable	Mise au point des produits conditionnés attractifs et sains - Formation des transformatrices -

			Encouragement des relations entre les transformatrices et les commerçantes.
--	--	--	---

iii- Impacts attendus du projet

On a les impacts sur les bénéficiaires et les impacts sur le développement communal

- Impacts sur les bénéficiaires

- Labellisation de l'huile d'Agonlin
- Certification de l'originalité du produit sur le marché
- Augmentation du marché de commercialisation de l'huile d'Agonlin
- Accroissement du volume d'activités des transformatrices
- Augmentation des revenus des transformatrices, des GF et des producteurs
- Développement de l'autonomie financière des femmes
- Accroissement de la production de l'arachide
- Multiplication du volume des transactions
- Amélioration des techniques de stockage, de conservation et de conditionnement des produits agricoles et des dérivés

- Impacts sur le développement communal

- Reconnaissance du poids de la Commune dans l'économie régionale
- Amélioration de la performance des GF de la Commune
- Développement de l'économie communale
- Accroissement de la production agricole
- Développement des activités féminines
- Augmentation du tonnage de l'arachide commercialisé
- Meilleure structuration de la filière arachide
- Bonne image de marque de produits de transformation de la Commune

iv- Analyse des options

Présentation des options

Résultat	Options
R2 : Les produits dérivés de l'arachide sont plus compétitifs sur le marché (Label Agonlin)	O1 : Le CC et le CRPA en collaboration avec les GF assurent le conditionnement des produits
	O2 : Les transformatrices avec l'appui du CC organisent périodiquement des publicités à travers les radios de proximité et autres médias
	O3 : Le CC, le CeRPA et les GF assurent le marketing (conditionnement, publicité, lieux de vente, prix) et la formation des acteurs

Choix des options

Options		Critères	Capacités organisationnelles requises ; faisabilité	Faisabilité financière	Durabilité appropriation locale	Equité	Genre	Total	Observations
Résultat	Option 1		4	2	3	5	-	14	
	Option 2		2	2	5	5	-	14	
	Option 3		4	4	5	5	-	18	Retenue

Option retenue : Options 3

La stratégie retenue consiste à promouvoir l'amélioration substantielle de la qualité de l'huile d'arachide et de ses dérivés à travers leur certification et leur conditionnement sous une forme permettant un bon marketing. Le Conseil Communal coordonne les initiatives des prestataires de services, des GFs et des commerçantes.

v- Rôle de la Commune dans la réalisation du projet

Le CC contribue à la recherche du financement nécessaire à la mise en œuvre du projet.

vi- Tableau synoptique de planification

A2 R2	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		UCP	GF	Partenaires
Projet 7 : Promotion des produits dérivés de l'arachide dans la Commune de Covè												
R2 : Les produits dérivés de l'arachide deviennent plus compétitifs sur le marché (Label Agonlin)	100% des dérivés d'arachide sont compétitifs	Marché	UCP GF CeRPA DANA									
Activité 1 Promouvoir l'huile Agonlin	Les transformatrices d'huile d'Agonlin ont doublé leur revenu d'ici 5 ans	Marché	UCP GF CeRPA DANA	2.028.000	2.028.000	2.028.000	2.028.000	2.028.000	10.140.000	5% 507.000	15% 1.521.000	80% 8.112.000 dont 1.000.000 de crédit
Activité 2 Former les GF aux techniques de stockage et de conservation	90% des GF sont formés sur les techniques de stockage et de conservation	UCP GF CeRPA	UCP GF CeRPA	225.000	905.500	90.000	90.000	90.000	1.400.500	-	-	100% 1.400.500
Total				2.253.000	2.933.500	2.118.000	2.118.000	2.118.000	11.540.500	507.000	1.521.000	9.512.500

Détails des coûts

Projet 6 : Promouvoir l'huile Agonlin (10.140.000 F)

Activité 1.1 : Expérimentation de deux GF pour la promotion de l'huile (4.480.000 F)

Sous activité 1 : Identification des deux GF prêts à expérimenter = **50.000 F**

- 10.000 F x 5 personnes x 1 jours = 50.000 F

Sous activité 2 : Formation au tri et stockage des arachides (pour éviter l'aflatoxine) et aux conditions d'hygiène = **480.000 F**

- Préparation 2HJ + Formation 3 HJ = 5 HJ x 15000 = 75.000 F
- Formation 3 HJ x 20 copies/gr x 2 gr = 120 HJ x 2000 = 360.000 F
- Intrants pour démonstration = 25.000 F

Sous activité 3 : Conditionnement de l'huile = **1.700.000 F**

- Outils de conditionnement : 200.000 F x 2 GF = 400.000 F
- Emballage : 300.000 F x 2 GF = 600.000 F
- Impression des emballages : 500 emballages x 12 x 100 = 600.000 F
- Caissettes plastiques pour transport : 5.000 F x 10 bonbonnes x 2 = 100.000 F

Sous activité 4 : Opérations de marketing (**Forfait = 900.000 F**)

- Publicité radio (200.000 F) : publicité TV (200.000 F)
- Participation aux foires : 300.000 F
- Panneau publicitaire : 100.000 F
- Certification DANA : 100.000 F

Sous activité 5 : Distribution (commercialisation) = **400.000 F**

- Transport : 200.000 F x 2 GF = 400.000 F

Sous activité 6 : Constitution d'un fond de commerce = **1.000.000 F (crédit)**

- 500.000 F x 2 GF = 1.000.000 F

Activité 1.2 : Création d'un consortium de GF et de commerçantes d'huile d'arachide (5.660.000 F)

Sous activité 1 : Identifier les GF et les commerçants aptes et intéressés à promouvoir l'huile et les galettes certifiées à grande échelle: **50.000 F**

- 10.000 F x 5 personnes x 1 jours = 50.000 F

Sous activité 2 : Formation de 10 commerçantes **210.000 F**

- Préparation 2 HJ
 - Formation 3 HJ
 - Formation
 - Participants
- } 5HJ x 15.000 F = 75.000 F
- } 3 jours x 10 pers x 3.000 F = 90.000 F
- Intrants pour démonstration : 25.000 F
 - Affiche et tableau : 20.000 F

Sous activité 3 : Formation au tri et stockage des arachides (pour éviter l'aflatoxine) et aux conditions d'hygiène = **480.000 F**

- Préparation 2HJ + Formation 3 HJ = 5 HJ x 15000 = 75.000 F
- Formation 3 HJ x 20 copies/gr x 2 gr = 120 HJ x 2000 = 360.000 F
- Intrants pour démonstration = 25.000 F

Sous activité 4 : Elaboration et passation de contrat entre les stockeuses/transformatrices et les commerçants **30.000 F**

- Déplacement x 20.000 F → TS-TAC
- Photocopie saisie : 5.000 F
- Enregistrement à la mairie : 5.000 F

Sous activité 5 : Mise en place d'une unité mobile de conditionnement **390.000 F**

- Outils de conditionnement → 300.000 F
- Emballage = 6.000 emballages x 15F = 90.000 F

Sous activité 6 : Certification par la DANA 500.000 F x 5ans = **2.500.000 F**

Sous activité 7 : Marketing de l'huile d'Agonlin **2.000.000 F**

- Publicité radio : 200.000 F
 - Télé : 200.000 F
- } 700.000 F en année 1 et 2. Les autres années prévoir
- 200.000 F qui seraient à la charge du consortium : 300.000 F

Projet 7 : Formation des GF (1.400.500)

Sous activité 1 : Préparation de la formation au stockage et à la conservation d'arachide **135.000 F**

- 3 pers x 3 jrs x 15.000 F = 90.000 135.000 F

Sous activité 2 : Exécution de la formation **815.500 F**

- 3 formateurs x 3 jours x 15.000 F = 135.000 F
- 3 participants x 20 GF x 3.000 F x 3 jrs = 540.000 F
- 60 cahiers x 150F = 9.000 F
- 60 bics x 100F = 6.000 F
- Produits de stockage (sofagrain: 500F x 100 sachets = 50.000 F)
- Poudreuse : 2.000 F x 20 GF = 40.000 F
- Toile cirée : 500 F x 30 toiles = 15.000 F
- Gants : 1000 F x 20 GF = 20.000 F

Sous activité 3 : 54.000 F

- 5.000 F x 1 pers x 3 jrs de suivi/mois x 6 mois de suivi/an x 5ans = **450.000 F**
- Coût total du projet : 1.400.500 F cfa